

ÎLE D'OLÉRON

p. 14

# Une étonnante alliance contre les projets éoliens



# Une nouvelle alliance contre le parc éolien

**ENVIRONNEMENT.** Le maire de Saint-Pierre d'Oléron et le président de la LPO clament leur opposition au projet éolien. Les grandes manœuvres se préparent.

David Labardin

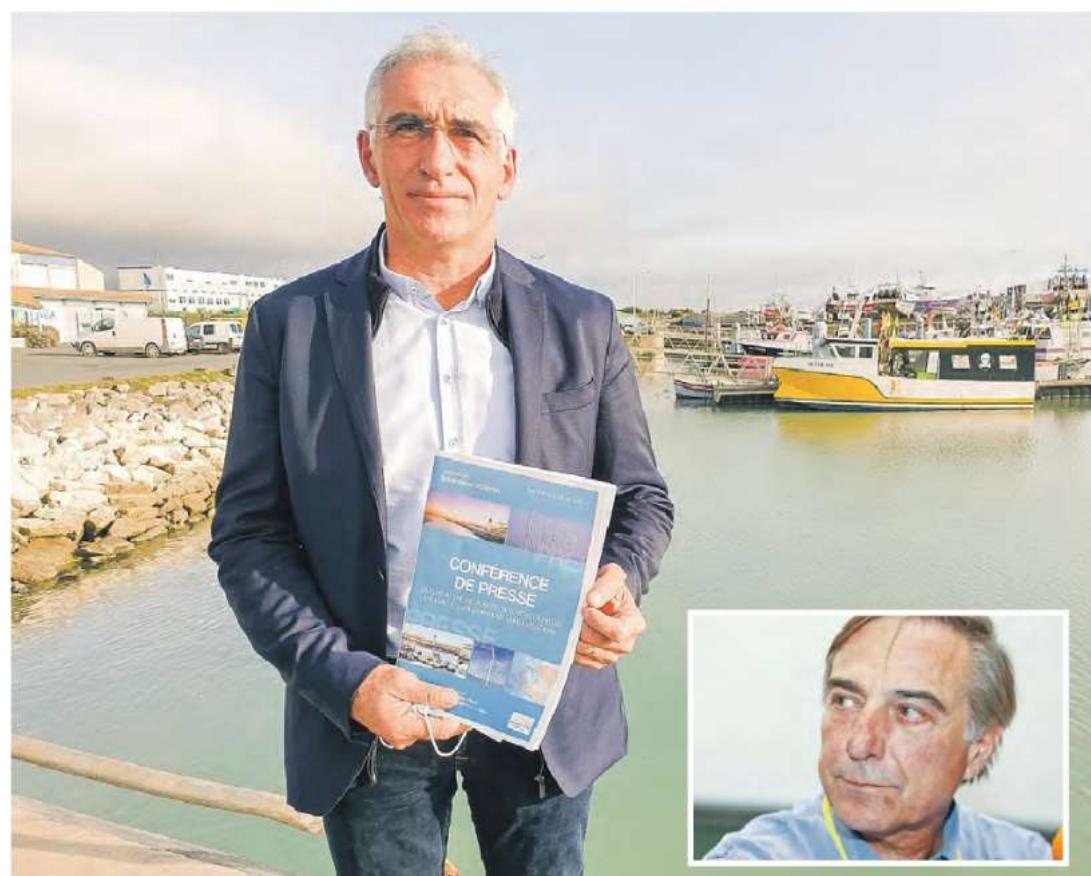
Leur alliance n'avait a priori rien d'évident. S'agissant du parc éolien d'environ 80 éoliennes prévu par l'Etat au large de l'île d'Oléron (à 39 km), les deux hommes ont en tout cas décidé de faire cause commune. Christophe Sueur, conseiller départemental et maire de Saint-Pierre d'Oléron, s'allie à Allain Bougrain-Dubourg, président historique de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Une association dont le siège national est situé à Rochefort.

Tous les deux s'étaient rencontrés en juillet 2023 lors d'une réunion publique organisée à Saint-Clément-des-Baleines. Le rapprochement s'est intensifié les mois suivants. Jusqu'à la publication, mardi 2 avril, d'un communiqué commun intitulé « Non, non et non au parc éolien en mer au large des îles d'Oléron et de Ré ».

Christophe Sueur et Allain Bougrain-Dubourg y expriment leur « profond désaccord » contre ce projet d'1 gigawatt (GW) accusé de « dénaturer » les îles charentaises. Selon eux, il s'agit là « d'un risque d'atteinte grave et irrémédiable à la biodiversité et aux fonds marins ». Il est notamment question de l'impact sur les oiseaux marins et sur les oiseaux migrateurs, en plein couloir de migration, au cœur de la zone de protection spéciale Pertuis charentais – Rochebonne. L'Etat ne respecterait pas ses obligations en matière de protection de l'environnement.

## Les futurs parcs éoliens en ligne de mire

Point important : les deux hommes dénoncent aussi l'implantation de « nouveaux projets au cœur de zones Natura 2000 ». Une référence au



Le maire de Saint-Pierre d'Oléron Christophe Sueur s'associe au journaliste Allain Bougrain-Dubourg, figure de la cause animale, président de la LPO depuis 1986. © DR

débat public « La Mer en débat » qui se tient en ce moment, et jusqu'au 26 avril, sur le thème de la planification maritime. On comprend que le parc éolien oléronais ne sera qu'une première pierre. D'autres projets verront le jour en Charente-Maritime sachant que la France ambitionne d'atteindre 45 GW d'éolien en mer en 2050.

Les différentes « zones propices au développement de l'éolien en mer » sont d'ailleurs cartographiées sur le site internet de ce débat public<sup>(1)</sup>. Elles dévoilent plusieurs périmètres tracés plus au large d'Oléron, à des

profondeurs supérieures, pour de l'éolien posé ou flottant. La LPO s'est par ailleurs procuré d'autres cartes, émanant des industriels, relayées par le syndicat des énergies renouvelables, qui laissent entrevoir un développement massif de l'éolien offshore en Charente-Maritime. Soit 7 à 11 GW prévus dans le département.

## Une « grande barrière de l'atlantique »

Sans trop en dire, la LPO indique que des actions communes seront prochainement menées par

Allain Bougrain-Dubourg et par Christophe Sueur. L'élu et l'association ont déjà commencé à alerter plusieurs dizaines de maires sur ces zones propices au développement de l'éolien offshore. Une « grande barrière de l'atlantique », selon un dirigeant de la LPO, qui devrait bientôt faire l'objet d'une nouvelle levée de boucliers. Ce communiqué de Christophe Sueur et d'Allain Bougrain-Dubourg n'est sous doute qu'une première escarmouche. ■

<sup>(1)</sup> <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>